



www.doona.fr : le premier moteur de recherche sur Internet à vocation humanitaire



Nicolas Desmarets (président), Sylvain Charbonneau (secrétaire et vice-président), Valentin Ordonneau (trésorier)

Cinq questions à Nicolas Desmarets, président de Doona (www.doona.fr), deuxième prix ex-aequo des Trophées « Allez de l'avant avec les assureurs »

Comment est né un tel projet ?

Passionné d'informatique, j'ai voulu créer un outil qui permette de rendre service aux gens tout en poursuivant une démarche à but humanitaire. Après maintes réflexions, j'ai eu l'idée de créer un moteur de recherche dont les recettes publicitaires seraient reversées à des associations humanitaires. Grâce à un support comme Internet, ce projet permettait de toucher et de fidéliser un grand nombre de personnes.

Face à l'éclatement de la bulle Internet et à la présence d'entreprises internationales déjà bien installées sur ce secteur, n'a-t-il pas été difficile de se faire une place ?

L'idée d'être à l'initiative du premier moteur de recherche à but humanitaire sur Internet nous a motivés pour mener à bien le projet jusqu'au bout. Je ne vous cache pas que nous avons essuyé de nombreux refus, lorsqu'avec un certain culot nous sommes allés à la rencontre de grandes entreprises dans le but de signer des partenariats, alors même que j'étais mineur ! Notre détermination nous a tout de même permis de trouver certains partenaires qui, séduits par le projet, ont accepté, à l'image d'Exalead, de nous prêter leur technologie.

Quelles sont les associations bénéficiaires des recettes publicitaires de Doona ?

Les recettes publicitaires de Doona sont reversées à des associations oeuvrant dans des domaines différents tels que l'enfance avec « Petits Princes », « SOS villages d'enfants », « Paroles et Justice »..., le social avec « Emmaüs » et « les Restos du Cœur » ou encore la santé avec « Aides », « Médecins du monde »... Nous enregistrons entre 500 et 1 000 visites par jour, les investissements publicitaires ne sont donc pas encore très importants. Dès lors que la fréquentation sera plus soutenue, nous pourrions développer nos dons ainsi que le nombre d'associations bénéficiaires.

Fort d'une telle initiative, quel message souhaitez-vous faire passer ?

Je souhaiterais transmettre deux messages. Tout d'abord, en utilisant Doona, tout internaute peut donner sans vraiment dépenser.

Ensuite, à titre personnel, ce projet m'a montré qu'avec de l'audace, de la détermination et de l'ambition, l'inventivité était toujours récompensée. Quel que soit l'âge ou encore le niveau d'expérience, on peut réaliser de belles choses sans avoir à dépenser des sommes astronomiques !

Vous avez reçu le deuxième prix des trophées 2006 « Allez de l'avant avec les assureurs ».

Qu'est-ce que cela vous a apporté ?

Terminer second au concours « Allez de l'avant » a été une réelle et agréable surprise pour nous. Ce fut en quelque sorte la première preuve du futur succès de notre projet. La récompense participe chaque jour au développement du moteur de recherche : acquisition récente d'un serveur, par exemple. Mais cela a surtout permis d'augmenter notre notoriété et nous avons désormais plus de force dans nos paroles car les gens nous font confiance. De belles surprises et la sensation surtout d'avoir accompli ce que nous nous devons d'accomplir. Merci aux organisateurs, et encore une fois, si ce n'est trop dire : il est temps d'aller de l'avant !

Association Doona

La Garnache (85)

www.doona.fr